

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2017 - (N° 384)

AMENDEMENT

N ° CF99

présenté par

Mme Louwagie, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Dalloz et M. Hetzel

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.